

- Renouvellement annuel** – Le paiement de votre cotisation est requis au plus tard à la fin de janvier de chaque année.
- Nouvelle adhésion** – L'acceptation de votre adhésion vous sera confirmée par courriel et vous recevrez par la suite les informations relatives aux prochaines activités du RGRHL. Vous avez connu l'existence du RGRHL grâce à : _____

ENTREPRISE			
Nom d'entreprise			
Adresse (rue)			
Adresse (ville)			
Code postal			
Secteur d'activité			
Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) (pour fins de formation)			
	PARTICIPANT 1	PARTICIPANT 2	PARTICIPANT 3
Prénom			
Nom			
Titre d'emploi			
Titre professionnel (CRIA, CRHA, etc.)			
Implication professionnelle (association, comité, etc.)			
Cellulaire	() -	() -	() -
Téléphone (autre)	() - poste	() - poste	() - poste
Télécopieur	() -	() -	() -
Adresse courriel			
Cochez si vous acceptez que le RGRHL publie votre nom, le nom de votre entreprise et votre adresse courriel professionnelle sur notre site Internet <input type="checkbox"/>			
COTISATION			
Participant 1 – inscrire 95\$ dans la case suivante (si après juillet, calcul au prorata du nb d'activités restant)			
Participant 2 – inscrire 60\$ dans la case suivante (si après juillet, calcul au prorata du nb d'activités restant)			
Participant 3 – inscrire 60\$ dans la case suivante (si après juillet, calcul au prorata du nb d'activités restant)			
COTISATION TOTALE – additionner les 3 cases précédentes. Les frais d'adhésion sont exempts de taxes.			

Le paiement par chèque de la cotisation et/ou la réception du formulaire d'adhésion signé ou par voie électronique signifie l'acceptation du ou des participants inscrit(s) de devenir membre du RGRHL, d'adhérer à sa mission (Voir site du RGRHL au <http://rgrhl.org>) et de s'engager à respecter les règlements généraux en vigueur ainsi que la règle de confidentialité pour tous les échanges entre les membres, que ce soit par courriel, en assemblée ou autre. Conformément aux règlements du RGRHL, chaque membre est une personne physique, donc chaque personne dûment inscrite et dont la cotisation a été reçue est membre du RGRHL jusqu'à la fin de l'année de son adhésion. Une copie des règlements est disponible sur demande.

Afin de compléter votre inscription, veuillez faire parvenir à l'adresse suivante **Casier Postal 1516, Succursale St-Martin, Ville de Laval (Québec) H7V 3P7** :

- Votre chèque à l'ordre du **Regroupement des gestionnaires en ressources humaines de Laval**
- Une copie de la fiche d'inscription dûment remplie
- Votre carte d'affaires

Nom du signataire : _____

Signature : _____ Date (jj/mm/aaaa) : _____